

ALLOCATIONS POUR LA MOBILITE ETUDIANTE

1. Bourses ERASMUS+

Si vous partez en Europe, dans le cadre d'une mobilité d'études ou de stages, vous pouvez bénéficier d'une bourse ERASMUS+ qui permettra de couvrir une partie des frais de voyage et de séjour.

Le montant de la bourse alloué est déterminé en fonction du pays de destination.

Pour bénéficier d'une bourse Erasmus+ dans le cadre d'une mobilité d'études, celle-ci doit durer au minimum **3 mois**, **2 mois** pour la mobilité stage.

Les bourses de mobilité Erasmus+ sont versées : 80% avant le départ, 20% après la soumission en ligne du questionnaire de la Commission Européenne.

Groupe de pays	Pays de destination	Mobilité d'études	Mobilité de stage
Groupe 1	Danemark, Finlande, Islande,		
Haut niveau de vie	Liechtenstein, Luxembourg,	Min. 270€/Max. 370	Min. 420€/Max. 520
	Norvège, Suède, Royaume-		
	Uni		
Groupe 2	Allemagne, Autriche,		
Moyen niveau de vie	Belgique, Chypre, Espagne,	Min. 220€/Max. 320	Min. 370€/Max. 470
	France, Grèce, Italie, Malte,		
	Pays-Bas, Portugal		
Groupe 3	Rép. Macédoine du Nord,		
Bas niveau de vie	Bulgarie, Croatie, Estonie,	Min. 170€/Max. 270	Min. 320€/Max. 420
	Lettonie, Lituanie, Pologne,		
	République Tchèque,		
	Roumanie, Slovaquie,		
	Slovénie, Serbie, Turquie		

*Nous avons obtenu une mobilité Erasmus+ de crédits avec notre partenaire ITMO – St Pétersburg – Possibilité de financer 5 bourses par semestre dès Janvier 2021.

2. Bourses Régionales PRAME

La région attribue à l'ISEN chaque année une enveloppe en fonction du nombre d'étudiants inscrits (13 bourses l'an dernier).

La bourse est allouée sur critères sociaux : justifier d'un quotient familial (revenu brut global divisé par le nombre de parts fiscales) n'excédant pas 24 000 € (avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018)

Le montant de la bourse d'études est de : 1 000 € pour la réalisation d'un semestre à l'étranger 1 500 € pour la réalisation de deux semestres à l'étranger

Le montant de la bourse de stage est de 100 € par semaine complète de stage si l'étudiant justifie d'un domicile fiscal en région PACA et 75 € par semaine complète si de domicile fiscal est hors région PACA.

Les stages de moins de 8 semaines ne sont pas pris en charge. La durée maximale de prise en charge est de 20 semaines.

On ne peut pas cumuler les bourses Erasmus+ et PRAME.